

Réf: Dossier N° : 57544

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LES TECHNICIENS DU MONTAGE CONSULTING » en abrégé «LTM CONSULTING »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e Trche Star 11 Lot 26 Ilot 3, 08 BP 2346 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES TECHNICIENS DU MONTAGE CONSULTING » en abrégé «LTM CONSULTING ».

Objet: Effectuer des études de faisabilité de projet entrepreneurial ainsi que le montage, le suivi et l'exécution de projet de développement local en appui aux collectivités (mairies, conseils régionaux, ONG, etc.), effectuer de façon plus large toutes études et conseils en matière de gestion et d'organisation d'une entreprise et ONG, de séminaires, de rencontres ainsi que toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement aux activités citées. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e Trche Star 11 Lot 26 Ilot 3, 08 BP 2346 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur KOUAKOU FRANCOIS-ANGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31135 du 30/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27872 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

